

Bulletin de santé du végétal

GRANDES CULTURES Hauts-de-France



N°: 23 DATE: 21 juillet 2020

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles

MAIS : Éclosion des pontes.

• BETTERAVES : Rouille : Maladie dominante. Faible activité des bio-agresseurs.

MAÏS

14 parcelles de maïs sont observées.

Stade: de floraison mâle à floraison femelle + 15 jours.

PYRALE:

• Réseau de piégeage :

13 pièges "pyrale" ont été relevés cette semaine :

- ⇒ 6 pièges sont indemnes de capture.
- ⇒ 5 pièges ont capturé entre 1 à 10 pyrales.
- ⇒ 2 pièges ont plus de 10 papillons capturés.

		Nombre d'adultes pyrales piégées					
	code	Semaine	Semaine	Semaine	Semaine		
Commune	Postal						
CRECY-SUR-SERRE	02270	3	1	1	8		
MARLY	59770	1	7		0		
BLARGIES	60220	6	1	24	9		
JAMERICOURT	60240	6	3		0		
CREVECOEUR-LE-GRAND	60360	4	3	3	6		
TROUSSURES	60390	9	3	28	15		
BORNEL	60540	2	0		0		
CAUCHY-A-LA-TOUR	62260	1	0	6	0		
ECHINGHEN	62360	1	1	0	1		
HUCHENNEVILLE	80132	2	0		4		
ALLERY	80270	2	0	2	24		
COTTENCHY*	80440	6	0	0	0		
BOUSSICOURT	80500	2	0		0		

(*: piège lumineux.)

Suivi des pontes :

Des pontes au stade "tête noire" (stade juste avant l'éclosion) et des pontes écloses sont observées en parcelle. Quel que soit le stade du maïs, le risque est réel lorsque le seuil indicatif de risque est atteint.

Le seuil indicatif de risque est atteint quand 10% des pieds portent une ponte.





L'incubation des pontes dure de 5 à 15 jours suivant les températures et l'hygrométrie. Après éclosion, les jeunes larves se dispersent et, après quelques heures à quelques jours, pénètrent à l'intérieur du cornet foliaire où elles commencent à s'alimenter. Cette phase, durant laquelle la chenille est dite "baladeuse", s'étend jusqu'à la fin du second stade larvaire (chenille de 4 à 6 mm).

• Analyse de risque :

Les pontes de pyrale sont en cours d'éclosion, la culture de maïs est dans la période vulnérable.

Il est important d'observer les pontes de pyrale, afin de déterminer l'apparition du stade "chenille baladeuse".

Pour les parcelles ayant dépassées le seuil indicatif de risque de 10% des pieds porteur de ponte et qui ne sont pas protégées par les trichogrammes, les autres moyens de lutte conventionnelle ne sont efficaces que sur les jeunes chenilles au stade "baladeuses" (juste avant qu'elles ne pénètrent dans la plante).

Pour le choix de la lutte, il faut également prendre en compte la préservation de la faune auxiliaire prédatrice des pucerons et des insectes pollinisateurs qui butinent en cette période les inflorescences mâles du maïs.

Ce message est la dernière analyse de risque maïs de cette saison.

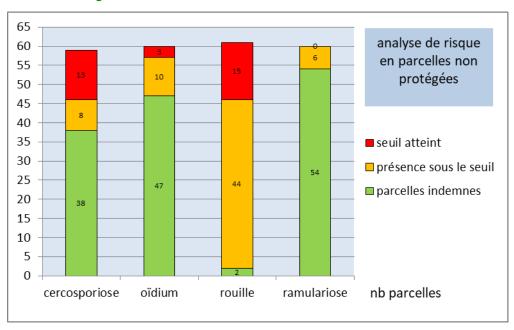




BETTERAVES

Les observations de cette semaine proviennent de 65 parcelles observées.

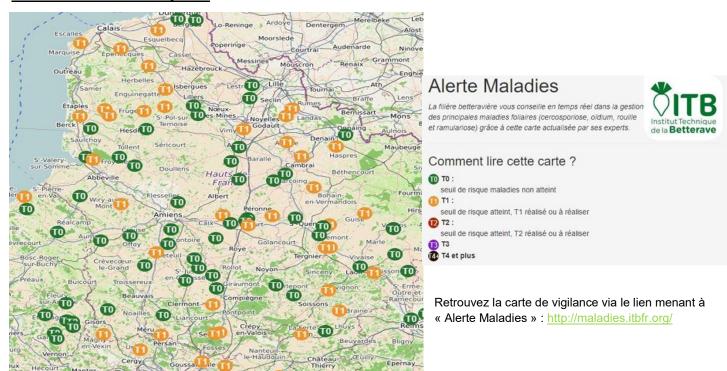
Observations maladies du feuillage



Cette semaine forte évolution de la présence de rouille, la zone Nord du littoral connaît la plus forte évolution.

- ⇒ **Cercosporiose** : 13 parcelles atteignent le seuil. Les secteurs concernés sont le Cambrésis, le sud de l'Aisne et deux parcelles au nord de l'Oise.
- ⇒ **Rouille** : 90% des parcelles signalent la présence de rouille, 25% d'entre-elles ont atteint le seuil indicatif de risques. Elle est fortement présente au Nord de la région.
- ⇒ Oïdium : 3 parcelles situées dans Le Nord-Pas-de-Calais sont au seuil indicatif de risques.
- ⇒ La **ramulariose** reste très peu observée cette semaine.

Carte Alerte Maladies au 21 juillet :



Rappel des seuils maladies du feuillage :

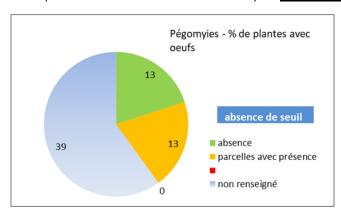
Maladies	Régions	T1	T2	T3
	Début de la prot	ection <u>avant</u> la mi-	août	
Oïdium	toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	toutes régions	15 %	40 %	40 %
Cercosporiose	bordure littorale	5%	20 %	25 %
	autres régions	1 ^{ers} symptômes	20 %	25 %
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %	25 %

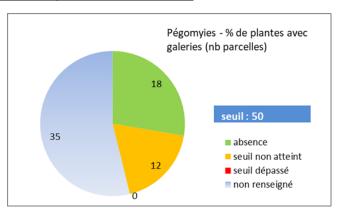
*Bordure littorale : Bande côtière de 100 km

Pégomyies:

Nous observons une diminution de la présence de pontes de pégomyies.

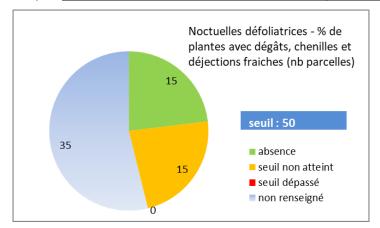
Aucune parcelle n'atteint le seuil indicatif de risque : 50 % de betteraves avec galeries et asticots vivants.





Noctuelle défoliatrice :

La présence des noctuelles défoliatrices reste faible. 23% des parcelles du réseau signalent leur présence sans atteindre le seuil indicatif de risque : 50% de plantes avec traces de morsures et/ou déjections récentes.





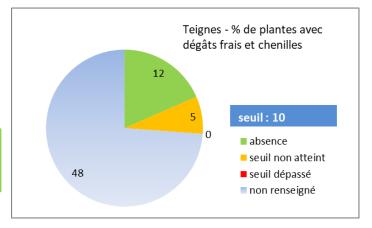
Teignes:

Les conditions sèches des derniers jours sont favorables à la présence de teignes.

Quelques larves de teignes sont observées dans l'Oise sur le secteur de Compiègne sans atteindre le seuil indicatif de risque.

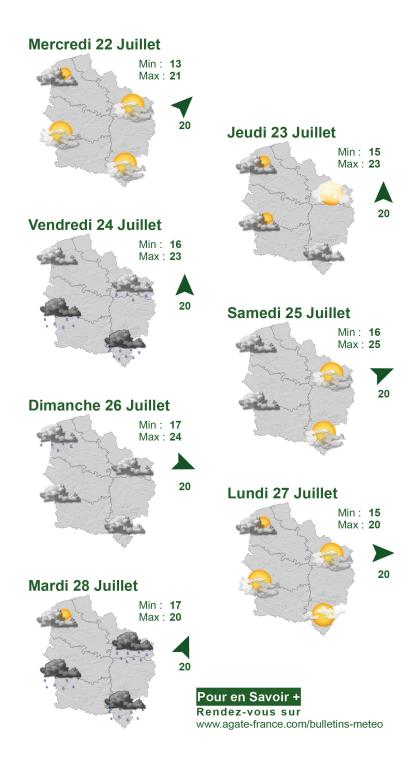
Rappel du seuil:

 \Rightarrow 10% de plantes avec dégâts et/ou porteuses de chenilles.





METEOROLOGIE



financement du plan Ecophyto.
Directour de la publication o I Divier Dauger - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.
Animateurs fillères et rédacteurs : Céréales : M. Libeureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denie et E. Gegliardi - Arvalle Institut du Végétal, C. Gezet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Caiale.
Régriculture du Nord - Pas de Caiale, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de Parlene, N. Levy - Terres inovia. Mais : V. Duval - Fredon Picardie. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Caiale.
Betteraves : H. Baudét - Chambre d'Agriculture de View, P. Delefoses - Chambre d'Agriculture de View - Pas de Caiale.
Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agre-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASP, Reyer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermandole, CETA des Hauts de Somme, CETAs de Flance, Chambre d'Agriculture de View de Firance, Chambre d'Agriculture d'Une de Firance, Chambre d'Agriculture de View de Milly-eur-Infrain, Ets Bitz, Ets Bully, Ets Charpenter, Florimod Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA,

tivec in participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS institut du végétal, ASEL C2, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Haur-Vermandols, CETA de Maria de Sonne, CETA de Calaba, Capsa de Calaba, Capsa de Calaba, Capsa de Maria de Milly-seur-Inferial, Ets Bills, tits Charpentia de France, Caleba, Coopérative de Milly-seur-Inferial, Ets Bills, tits Charpentia, Florimond Despez, FETA de Separado, Capsa Cart, IRIR netitut de Genech, IREO de Fibrecourt, ITB Nort-Pea de Calaba, ITB 02, ITB 80, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de Poles, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Moffiaines, Nord Mégoce, NORIAP, PHYTEURO Saint Louis Sucre, SAANTERRIA, SARL LINEA, SETA de Bapsannes, Souffiet Agriculturs, Perovée, Terres Inovia, EXTILIAN, UCAC, Uneal, Unition de la Scarpe, Valrance, Van de Bill, Vanderhave, Van Robseys Frèvee, Vasester (PUESCLA), Ri. Colin, Ri. Dersudre, Bertrand Coustencieb, Marc Desipories, Frédétic Geracies, Vincent Cuyot, Jean Harle Ratel, Benoît Vandesle, Nervé Vanderhausghe, Mime Ciristine Machie (LARL du moullin de plarro).

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL – Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les aites internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de











